



## La Maison des femmes L'Unité de soins



Pour accéder  
au Rapport  
de l'Unité de soins  
cliquer ici



## La Maison des femmes L'Association



Pour accéder  
au Rapport  
de l'Association  
cliquer ici

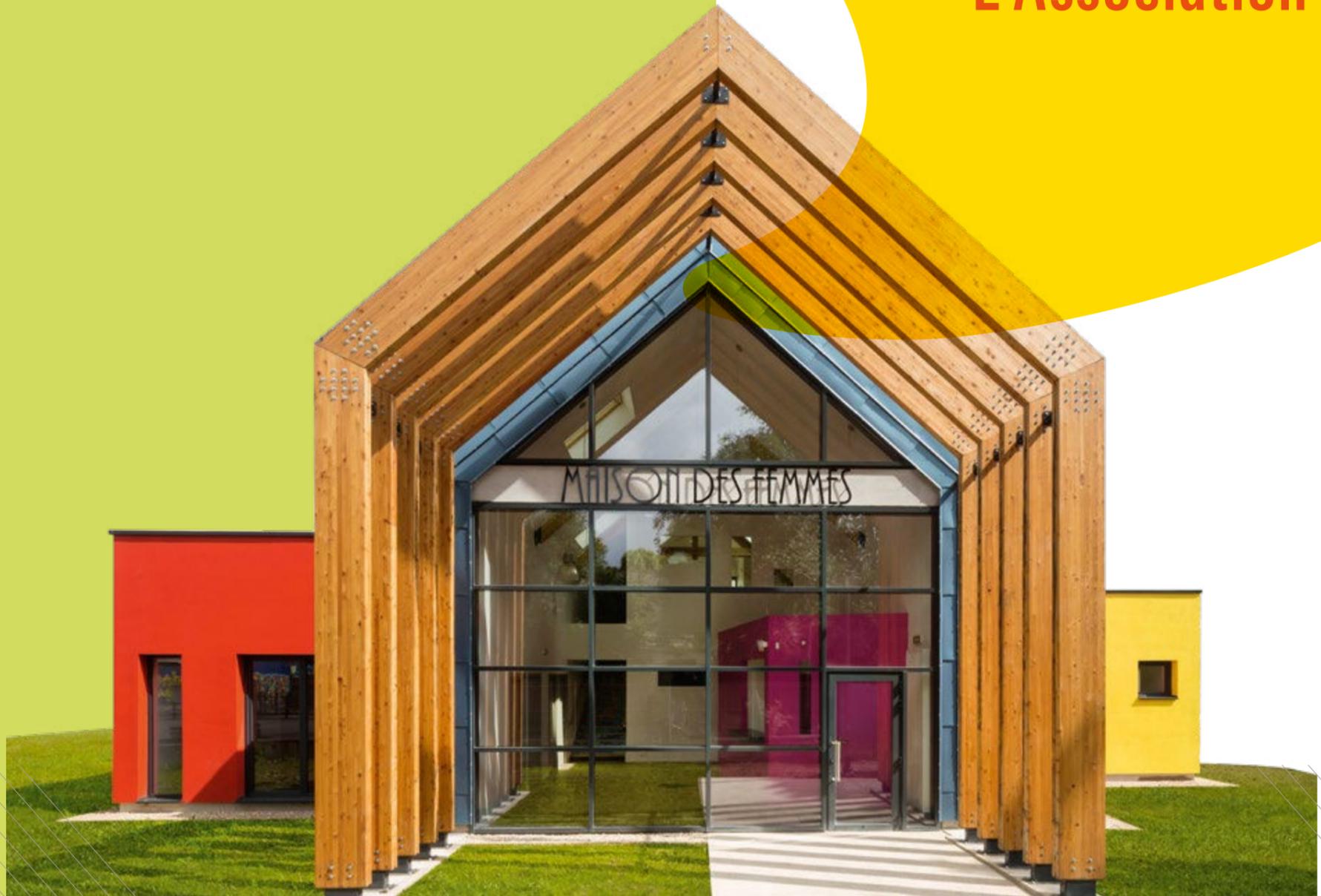


[www.lamaisondesfemmes.fr](http://www.lamaisondesfemmes.fr)





# La Maison des femmes L'Association



1, chemin du Moulin Basset - 93200 Saint-Denis  
01 55 93 87 42  
[www.lamaisondesfemmes.fr](http://www.lamaisondesfemmes.fr)



© Niki Charitable Art Foundation / ADAGP, Paris

## Notre fil rouge

L'art, comme outil pédagogique mais aussi thérapeutique, est très présent à La Maison des femmes. Cette année, inspirés par les travaux de la Ciivise\*, nous avons choisi d'éclairer notre travail par l'œuvre de Niki de Saint Phalle. Déshumanisée par l'inceste paternel, elle a su trouver de multiples formes d'expression pour exorciser ses démons et montrer la voie à de nombreuses victimes.

\* Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants.



### 2023, année de la maturité



**Ghada Hatem,  
fondatrice  
et présidente de  
l'Association  
La Maison des femmes  
de Saint-Denis**

Conçue à l'origine avec un modeste objectif, réunir les fonds nécessaires au fonctionnement de l'Unité de soins « Maison des femmes » du Centre hospitalier de Saint-Denis, l'Association a connu un essor et une visibilité très rapides, associés à une évolution de ses missions.

L'heure de l'évaluation étant venue, un important travail de réflexion, soutenu par une consultante externe, a permis de faire évoluer organisation et gouvernance.

L'Unité de soins est désormais pilotée par Dre Tiphaine de Foucher, à la tête d'une équipe de praticiennes engagées dans un travail de consolidation des parcours de soins.

De son côté, l'Association s'implique dans de multiples chantiers : l'essaimage des structures s'accélère, et les nouvelles recrues, validées par le comité d'évaluation et le Conseil d'administration sont fières d'appartenir au collectif ReStart.

Leur diversité est une richesse pour le collectif, qui a ainsi l'opportunité d'appréhender différents modèles de pilotage.

Nous pouvons désormais envisager de rassembler nos données et nos énergies pour un plaidoyer efficace auprès des pouvoirs publics : réévaluation de la MIG\*, prise en charge du psychotrauma, pérennité des structures ; financement de l'hébergement, les sujets ne manquent pas !

Pas plus que les projets, notamment autour du mécénat. Galvanisés par notre « club des sorcières\*\* » qui ne ménage ni son temps ni ses talents, nous prévoyons une soirée de solidarité décoiffante pour 2024, tout en poursuivant activement le recrutement de nouveaux mécènes pour accompagner les jeunes structures et permettre à notre foyer d'hébergement Mon Palier d'évoluer.

Quant aux missions de formation et de prévention, elles se poursuivent en particulier auprès d'entreprises sensibilisées et nous sommes heureux de participer à cette prise de conscience collective autour des violences sexistes et sexuelles. Concevoir et diffuser des outils pédagogiques devient dès lors un véritable enjeu de développement.

Ni la multiplicité de nos missions, ni l'augmentation des plaintes et des scandales au sein de la société n'entament notre détermination, portée par l'ensemble de nos soutiens, mécènes et particuliers, si précieux à nos yeux.

À toutes et tous, merci !

\* Mission d'Intérêt Général violences : subvention ARS versée aux Maisons des femmes.

\*\* Des femmes formidables qui se sont retrouvées autour d'un objectif commun : mettre leur énergie, leurs compétences et leur réseau au bénéfice de notre association afin de l'aider à se développer et à lever des fonds.



### Deux structures pour un même objectif

Deux documents complémentaires se partagent le récit de l'activité 2023 de La Maison des femmes de Saint-Denis, représentée par ses deux entités : d'une part l'Unité de soins « Maison des femmes » du Centre hospitalier de Saint-Denis et d'autre part, l'Association du même nom.

## ► Missions et Chiffres clés 2023

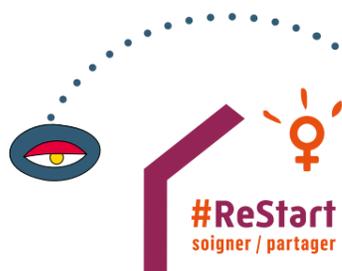
### Une association au service de l'Unité de soins et de l'essaimage de son modèle

L'Association soutient financièrement l'activité de l'Unité de soins et coordonne l'essaimage de son modèle à travers l'action du collectif ReStart. Elle intervient également dans les domaines de la formation, de la prévention, du plaidoyer, de la communication et de l'hébergement de jeunes femmes victimes de violences.



### SOUTENIR

**1,3 M€** en soutien à l'Unité de soins :  
équilibre du budget de fonctionnement,  
financement des soins de support (prise  
en charge psycho-corporelle, ateliers),  
permanences et actions aux bénéfices  
de l'équipe et des patientes.  
Soit 56 % du budget de l'Association.



### ESSAIMER

**20** Maisons des femmes  
membres du collectif ReStart



### HÉBERGER / PROTÉGER

**53** jeunes femmes hébergées au sein  
du centre d'hébergement Mon Palier  
**80** ateliers animés

PROFESSIONNELS  
SCOLAIRES  
ENTREPRISES

### FORMER

**19** formations hors les murs (police, CETAF, IFSI...)  
**270** professionnels formés

### PRÉVENIR / SENSIBILISER

Prise en charge des auteurs : **14** interventions auprès des SPIP\*  
Prévention auprès de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :  
**90** jeunes et **60** professionnels sensibilisés

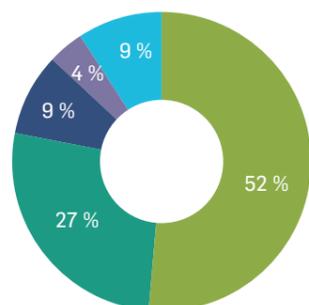
MISSIONS  
DE PLAIDOYER

### PLAIDER / COMMUNIQUER

+ de **40 000** abonnés à notre newsletter mensuelle  
+ de **73 000** abonnés sur nos réseaux sociaux

# > Budget et équipe

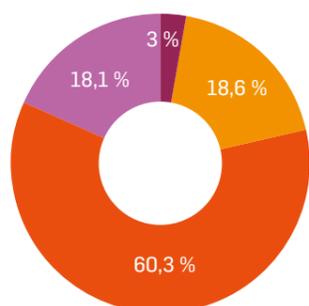
## L'équilibre des comptes



DÉPENSES : 2 344 135 €

- Soutien à l'Unité de soins : 1 221 139 €
- Centre d'hébergement Mon Palier : 635 389 €
- Essaimage et animation du collectif ReStart : 200 902 €
- Formation et prévention : 84 819 €
- Frais de fonctionnement, dont frais de recherche de fonds et de communication : 201 886 €

- Dotation d'équilibre : 1 050 965 €
- Soins de support et permanences : 120 232 €
- Prévention risques psycho-sociaux / vie de l'équipe : 49 941 €



RECETTES : 2 934 751 €

- Subventions publiques : 545 506 €
- Mécénat : 1 769 769 €
- Dons de particuliers : 530 844 €
- Recettes issues de l'activité de formation : 88 632 €

### Lecture et répartition du budget de l'Association

-> La croissance du budget de l'Unité de soins, notamment des frais de personnel, a entraîné une hausse de la dotation d'équilibre versée par l'Association au Centre hospitalier.

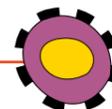
-> Le soutien 2023 à l'activité d'essaimage du collectif ReStart correspond à une période de structuration de l'activité mais aussi au décalage de signatures de conventions et de financement des projets. Le déploiement des projets labellisés ReStart s'est accéléré depuis le second semestre 2023 et entraînera une croissance forte des dépenses ReStart en 2024.

-> Le financement du centre d'hébergement Mon Palier repose à 40 % sur du mécénat. La subvention Drihl\*, calculée sur la base du forfait de 37 € / résidente / jour, ne permet pas de couvrir le budget total du projet.

\* Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

> + D'INFOS :  
page 6 du rapport  
de l'Unité de soins.

> + D'INFOS :  
page 12 du rapport  
Mon Palier



### Le mécénat de compétences : un soutien concret

Marie a été en mécénat de compétences en soutien à l'équipe support pendant 3 ans, en parallèle de son poste de chargée de communication dans un cabinet d'avocats.

Une expérience qu'elle décrit comme une aventure humaine professionnelle enrichissante, et l'occasion de développer de nouvelles compétences, d'acquérir une précieuse expérience dans le domaine associatif et surtout de s'engager dans une cause qui lui tenait à cœur.

« Je crois fermement que le mécénat de compétences à long terme est un modèle d'engagement vertueux, créant des liens durables entre entreprises et associations, et favorisant des projets à fort impact. C'est un levier d'innovation sociale à encourager. J'ai eu la chance de travailler avec des femmes inspirantes qui m'ont soutenue tout au long de mon engagement. »

## Se structurer pour mieux grandir

5  
SALARIÉES

4  
CONSULTANTES

216  
HEURES DE BÉNÉVOLAT  
ET

180  
HEURES DE MÉCÉNAT  
DE COMPÉTENCES  
(COMMUNICATION,  
GESTION DE PROJETS,  
SUIVI ADMINISTRATIF)

L'Association, créée en 2017 pour soutenir financièrement l'Unité de soins « Maison des femmes » du Centre hospitalier de Saint-Denis, a progressivement élargi ses missions et se trouve confrontée à un besoin de structuration afin de poursuivre son développement. Pour y répondre, une mission de conseil et d'accompagnement des équipes a été menée pendant 3 mois et a permis de :

1. Définir des orientations stratégiques à 3 ans,
2. Proposer une nouvelle organisation cible.

Le nouveau pilotage et les recrutements en découlant seront mis en œuvre en 2024.



# ➤ ReStart, le partage comme moteur

2023 a permis de poursuivre les missions du collectif ReStart : mutualiser les compétences et les connaissances en partageant les bonnes pratiques, partager les données pour entreprendre des études d'impact et des actions de plaidoyer.



« C'est ce modèle que nous voulons déployer dans chaque département. »

**Le 9 mars 2023, La Première ministre Élisabeth Borne choisit La Maison Calypso à Plaisir, pour l'annonce des grands axes du plan ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027.**

## 160 professionnels réunis à Tours pour le séminaire annuel

Pre Pauline Saint-Martin, cheffe de service de médecine légale du CHRU de Tours et responsable de La Maison des femmes de Tours, nous parle de ce temps fort : « Ce troisième rendez-vous annuel du collectif a été l'occasion d'échanger sur nos pratiques et de poser les bases d'un travail en réseau, le meilleur moyen de progresser et d'améliorer la prise en charge des femmes victimes et de leurs enfants. Cette journée a aussi permis de rencontrer les porteurs et porteuses de futures Maisons des femmes et de leur donner envie de rejoindre ReStart ! ».

## Un Manuel Qualité pour une meilleure compréhension du modèle « Maison des femmes »

Pensé comme un guide, le Manuel Qualité vise à :

- restituer l'expérience singulière de la création et du fonctionnement de La Maison des femmes de Saint-Denis, grâce à des protocoles partagés.
- formuler de nouvelles propositions et bonnes pratiques en fonction de l'expérience de terrain de chaque membre du collectif.

## Une étude d'impact nationale

Quatre Maisons des femmes ReStart participent à l'étude « IROND-L » dirigée par le Pr Marc Bardou. Une première étude avait permis de constater que 60 % des femmes victimes de violences conjugales qui consultent à La Maison des femmes de Saint-Denis sont en état de stress post-traumatique. Il s'agit désormais de comparer l'évolution de l'état de stress post-traumatique des patientes six mois après le début de la prise en charge, dans une Maison des femmes ou un centre de santé classique.

Les résultats attendus en 2026 permettront d'évaluer les bénéfices de notre modèle de prise en charge pluridisciplinaire.

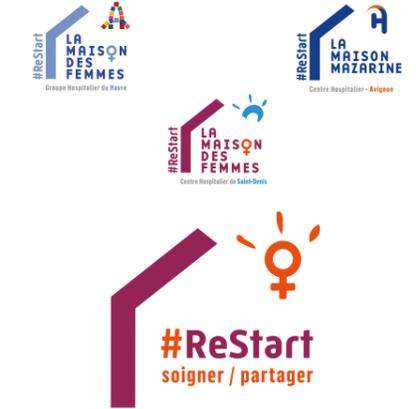
## Une nouvelle convention cadre pour favoriser le dépôt de plainte

Le 22 mai 2023, une convention a été signée entre l'Association, représentant le collectif ReStart et les ministères de la Justice et de l'Intérieur afin d'encourager le dépôt de plainte délocalisé dans chaque Maison des femmes. Cette convention nationale permet le déploiement d'un dispositif déjà expérimenté à Saint-Denis depuis 2018.



## Nos projections

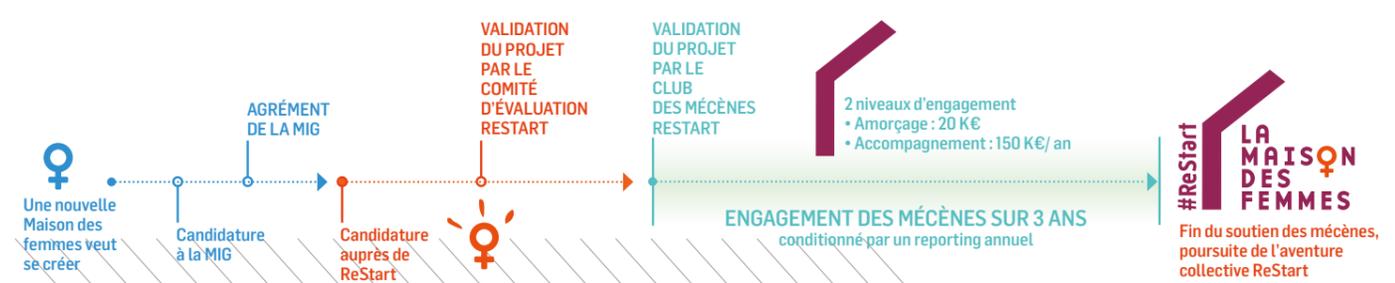
**38 MAISONS DES FEMMES MEMBRES DU COLLECTIF EN 2026**  
**2,7 M€ C'EST LE MONTANT À COLLECTER POUR SOUTENIR 6 NOUVELLES MAISONS DES FEMMES RESTART, SOIT 150 K€ / AN PENDANT 3 ANS POUR CHAQUE STRUCTURE**



**Le fonctionnement du Club des mécènes ReStart**  
 Un soutien collectif, solide et durable est essentiel pour favoriser l'essaimage. C'est avec cet objectif qu'a été créé le Club des mécènes ReStart, qui apporte un soutien financier aux nouvelles structures membres du collectif. Depuis la création du Club, 7 entreprises ont permis de financer 2,4 M€ en soutien à 16 Maisons des femmes.

**7 nouvelles Maisons des femmes intègrent le collectif ReStart**  
 Une nouvelle cartographie se dessine avec l'intégration des Maisons des femmes d'Elbeuf, d'Avignon (Maison Mazarine), de Longjumeau (Maison Olympe), du Havre, de Toulouse, de Clamart et de Poitiers (Maison de Freyja).

## Les étapes du processus de soutien ReStart



## ➤ Prévenir, sensibiliser...

### S'adresser à divers publics

#### Une éducation à la vie sexuelle et affective pour tous les jeunes

Dans la continuité de ses actions en milieu scolaire, La Maison des femmes fait partie des partenaires du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, mobilisés pour renforcer l'accompagnement des jeunes confiés à l'ASE. Co-construites autour des besoins remontés par l'équipe d'accompagnement, les interventions s'adressent :

- aux professionnels, éducateurs et assistantes familiales.
- aux jeunes accueillis, dans des formats adaptés à leurs âges et à leurs parcours de vie.

#### Renforcer l'engagement des entreprises

La Maison des femmes tisse des liens étroits avec ses entreprises mécènes et propose des formats adaptés pour renforcer la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail : actions de sensibilisation, transmission des outils fondamentaux pour prévenir les violences et protéger les victimes, formations plus approfondies de certaines équipes.

Ancienne bénévole au sein de notre équipe, Edwige a prolongé son engagement en incitant son entreprise Délifrance à créer un dispositif complet pour lutter contre les violences faites aux femmes, qui a notamment permis de désigner et de former des référentes violences.

### Alerter sur des sujets méconnus

#### Soumission chimique et violences intrafamiliales

En mai 2023, le Mouvement « #MendonsPas : stop à la soumission chimique » est lancé par Caroline Darian (autrice du livre *Et, j'ai cessé de t'appeler Papa*, éditions JC Lattès, 2022) et soutenu par La Maison des femmes et la Dre Leila Chaouachi, experte de l'enquête nationale sur la soumission chimique de l'ANSM\*.

Son objectif : alerter et informer le plus grand nombre sur la soumission chimique, et notamment les professionnels de santé, peu familiers de ses conséquences sur leurs patients. Loin d'être circonscrits aux milieux festifs, la majorité des cas de soumission chimique sont recensés dans la sphère privée. Au-delà du GHB, « la drogue du violeur », ce sont les substances médicamenteuses qui sont le plus communément utilisées.

-> Brigitte Macron découvre l'exposition « Dessine-moi l'égalité des genres » lors de sa visite à La Maison des femmes en novembre 2023.



\* ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

## ... et outiller



Afin de prolonger ses actions de prévention et de sensibilisation, l'Association crée ou participe à la création d'outils pédagogiques.

#### La prise en charge des mutilations sexuelles féminines expliquée en vidéos

Comment se déroule la chirurgie réparatrice du clitoris ? Quelles sont les étapes du parcours de soins ? Les réponses à ces questions sont données dans deux vidéos animées créées par les professionnels du collectif Care & Share.

-> Des outils gratuits à retrouver sur notre chaîne Youtube.

#### Un tête à tête avec Ghada Hatem sur l'avortement et le droit des femmes à disposer de leur corps

Un court manifeste, à la portée de toutes et tous, qui permet de détricoter les idées reçues sur l'avortement et d'ouvrir le dialogue.

« Et pourquoi pas des bilans de santé et de prévention pour les garçons, afin qu'ils soient enfin tout aussi informés, concernés et responsables que les filles face à la possibilité d'une grossesse ? » Ghada Hatem dans *Avorter, un droit en danger ?* Collection ALT, Éditions de La Martinière, janvier 2023.



#### « Dessine-moi l'égalité des genres » : par Cartooning for Peace

Cette exposition pédagogique créée en partenariat avec La Maison des femmes est mise gratuitement à disposition des établissements scolaires. Illustrée par des dessins de presse du monde entier, elle est un outil qui aborde avec humour et justesse la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, et montre le long combat des femmes pour l'égalité des droits.

Le 15 novembre 2023, l'exposition a voyagé au Parlement européen à Strasbourg avec 350 élèves présents dans l'hémicycle.



#### Prise en charge des auteurs et lutte contre la récidive

L'équipe collabore depuis plusieurs années avec le SPIP de Seine-Saint-Denis et intervient auprès d'auteurs de violences conjugales et de violences sexistes, aussi bien en milieu fermé qu'en milieu ouvert.

L'objectif : faire prendre conscience aux auteurs de violences de l'impact de leurs actes sur leurs compagnes et ex-compagnes, et plus généralement de la gravité des conséquences de toute forme de violence sexuelle ou sexiste dans l'espace public comme dans l'espace privé. En 2023, l'Association a proposé des formats interactifs, grâce au théâtre forum et à des ateliers d'écriture.



-> Pour approfondir sur le sujet : retrouvez le travail du journaliste Mathieu Palain, auteur du podcast « Des hommes violents », et du livre *Nos pères, nos frères, nos amis*, Les Arènes, 2023.

## ➤ La formation, levier essentiel pour une meilleure prise en charge des victimes

En complémentarité de la formation In-Vivo proposée deux fois par an par l'Unité de soins, l'Association La Maison des femmes est engagée dans la formation des professionnels de la protection des victimes de violences.



« Les conditions dans lesquelles les femmes victimes sont accueillies (quand elles poussent la porte d'un commissariat ou d'une brigade de gendarmerie ou quand les forces de sécurité poussent la porte de chez elles) tout au long de cette procédure sont déterminantes pour leur protection et leur parcours judiciaire. »

Centre Hubertine Auclert, 2024



### Les professionnels de santé comme cible prioritaire

Les professionnels de santé sont en première ligne pour repérer les femmes victimes de violences. En 2023, l'équipe est principalement intervenue auprès d'étudiants en soins infirmiers et de salariés de Centres d'examen de santé (CES), en partenariat avec le CETAF. Chaque année, environ 225 000 femmes sont accueillies en France dans les CES de l'Assurance Maladie dont au moins 50 % sont en situation de précarité. Les professionnels ont été formés au repérage des situations de violences et à l'accompagnement des victimes de violences conjugales.

### Prolonger notre mission de formation des forces de l'ordre

Bien que le nombre de victimes de violences conjugales enregistrées par les forces de l'ordre augmente (+ 15 % entre 2021 et 2022\*), elles sont encore minoritaires à signaler ces faits (1/4 en 2021\*\*).

La formation des agents aux spécificités des violences conjugales et à l'évaluation du danger est donc indispensable. En 2023, sept formations animées par l'équipe ont permis de former 80 policiers et policières.

\* Source : Ministère de l'Intérieur, 2023 / \*\* Source : Ministère de l'Intérieur, 2022 /

### Le temps fort annuel du collectif Care & Share

110 professionnels étaient réunis le 8 février 2023, à l'occasion de la Journée mondiale de tolérance zéro à l'égard des mutilations sexuelles féminines, pour une journée de formation organisée par les collectifs Care & Share et Prévenir & Protéger, dont La Maison des femmes est membre fondateur.

Informers les patientes sur les étapes du parcours de soins, développer des outils pour les communautés et le grand public, rappeler les notions juridiques indispensables... cette journée a été l'occasion de partager l'expertise de huit intervenantes et de présenter de nouveaux outils destinés aux professionnels et aux patientes.

## ➤ Une année de stabilité pour Mon Palier

En complément de son offre de soins, l'Association a créé Mon Palier, un lieu d'hébergement pour jeunes patientes âgées de 18 à 25 ans, sans enfant à charge. 53 jeunes femmes y ont été accueillies en 2023.

### En 2023, plusieurs objectifs prioritaires :

- sécuriser et stabiliser l'hébergement pour une meilleure mise à l'abri et protection des jeunes femmes résidant à Mon Palier.
- fournir des ressources pour atteindre l'autonomie via un suivi individualisé et élaboré en collaboration avec chaque résidente.

### Une procédure qui se structure grâce à :

- une équipe aux compétences renforcées.
- des partenariats historiques solides, enrichis de nouveaux liens via l'intégration progressive du centre au sein du tissu d'instances locales.

### De beaux projets en perspective :

Pour mieux répondre aux besoins des résidentes et améliorer leurs conditions d'hébergement, nous sommes à la recherche d'un lieu plus grand et plus adapté qui permettrait au projet Mon Palier de mieux se déployer.



-> Dessin réalisé dans le cadre de l'atelier d'Art thérapie de Mon Palier.



« Seul un hébergement pérenne permet de se sentir en sécurité et de commencer à se reconstruire. Cette année de stabilisation aura été l'occasion pour l'équipe de déployer une coordination efficace et d'enrichir la prise en charge des jeunes femmes dans différents domaines : santé sexuelle, santé mentale, bien-être psycho-corporel, éducation, prévention, sans oublier l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. »

Ghada Hatem,  
Présidente de l'Association  
La Maison des femmes

-> Visite à la Cité des Sciences et de l'Industrie dans le cadre des animations de l'été pour les résidentes de Mon Palier.

## ► Perspectives 2024

Accompagner et soutenir l'essaimage des structures est un travail de longue haleine qui repose sur un réseau de professionnels engagés, mais aussi de personnalités politiques conscientes des enjeux que représente la prise en charge des violences faites aux femmes et aux enfants pour l'ensemble de la société. Ce réseau doit être tissé maille par maille en tenant compte des nouveaux interlocuteurs et des changements de priorités du monde politique.

Les travaux de la Ciivise sont venus confirmer l'importance de la prise en charge des enfants victimes, et les Maisons des femmes doivent intégrer cet impératif. Qu'il s'agisse d'un adossement à une UAPED\* ou d'une organisation spécifique, l'enfance sera sans nul doute au cœur de nos futurs combats. S'adapter aux nouveaux enjeux et aux nouvelles missions sans pour autant renoncer à notre singularité sera l'un de nos challenges 2024 !

*\* Unité d'accueil pédiatrique Enfants en danger.*

### Poursuivre nos actions de plaidoyer au service des enjeux financiers :

-> **Revaloriser le financement de la MIG** : les structures émergentes font toutes face aux mêmes difficultés. Un financement insuffisant ne permet pas de recruter les ressources nécessaires pour accompagner correctement les victimes, lesquelles, encouragées par cette nouvelle offre de soins, sont de plus en plus nombreuses à consulter. Malgré une période peu propice à l'augmentation des budgets hospitaliers, nous sommes convaincus de la pertinence d'un meilleur financement de la prise en charge des violences, dont le retour sur investissement ne fait pas de doutes et participe à la prévention de toutes les récidives.

-> **Obtenir la prise en charge des consultations psychologiques** : elles sont numériquement les plus nombreuses dans les Maisons des femmes et pourtant la T2A (tarification à l'activité, mode de financement principal des établissements de soins) ne les prend pas en compte. Une politique volontariste en faveur de la santé mentale doit prendre ce point en considération.

-> **Obtenir un statut spécifique pour les Maisons des femmes ReStart** par le ministère de la Santé, afin d'en être l'interlocuteur privilégié pour cette prise en charge singulière.

-> **Pérenniser le financement de Mon Palier** et faire reconnaître la spécificité de la tranche d'âge 18/25 ans dont les besoins en accompagnement socio-éducatifs sont immenses, du fait des séquelles des nombreuses violences et négligences subies tout au long de leurs jeunes vies, et obtenir de ce fait un financement plus adapté.



# ► L'engagement de nos partenaires et donateurs

Depuis notre création, nous bénéficions du soutien de nombreux mécènes, partenaires publics et donateurs particuliers. Notre modèle de financement innovant nous permet plus de souplesse dans notre action, pour l'amélioration continue de notre offre de soins ainsi que pour le développement de nos missions d'essai, de prévention, de formation et d'hébergement.

## LES PARTENAIRES PUBLICS

Acteurs publics du territoire, administrations européenne et centrale soutiennent aussi bien notre fonctionnement que des projets de développement.



## L'ACADÉMIE DES MÉCÈNES

Ils nous soutiennent via des dons de plus de 50 000 €, très souvent pérennes et parfois même depuis la création de La Maison des femmes.



-> Les collaborateurs Clariane étaient réunis lors de la Course des Héros pour soutenir La Maison des femmes.

### Un système de financement hybride au cœur de notre innovation sociale

L'Unité de soins « Maison des femmes » est financée à 55 % par des partenaires publics et à 45 % par du mécénat via l'Association. Le financement privé est nécessaire pour soutenir ses initiatives novatrices non couvertes par l'État. L'Association a par ailleurs un budget propre, couvert également par des soutiens publics et privés.

## LES ENGAGÉS SOLIDAIRES

Ils nous soutiennent ponctuellement ou depuis plusieurs années via des dons de 20 000 à 50 000 €.  
Apple, Avis Chauffeur, Bangle Up, Lidl, McKinsey, Pomellato, Smoon, Superga Beauty

## LES VOLONTAIRES SOLIDAIRES

Ils nous soutiennent de façon plus occasionnelle, avec des dons de 5 000 à 20 000 €.  
Absolution, Agence Melchior, Association Sytecsan, Dior, Euroclear, Fonds Entreprendre pour Aider, Goldman Sachs Gives, Lita.co, Mountain Girl, My Blend, Perifit, Rouchon Paris, TIAC, White and Case, You don't need a CRM

## LES ARRONDIS SOLIDAIRES

Parce qu'un engagement est encore plus fort lorsqu'il est partagé, ils nous soutiennent via la mise en place d'un arrondi en caisse, en ligne ou sur salaire. Une belle manière d'impliquer clients ou collaborateurs !  
My Little Paris, Gambettes Box, Nestlé, BETC, Chloé, Gecina

## LA TRIBU

### Un record en 2023 !

En 2023, 1 600 donateurs et donatrices nous soutiennent. Cette tribu engagée a permis de collecter 285 000 €. Merci à nos fidèles soutiens et bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent.

Nous remercions également les 27 entreprises qui nous ont soutenus via un don spontané ou une opération ponctuelle, avec un don de moins de 5 000 €.

[Retour au sommaire](#)



Centre Hospitalier de Saint-Denis

# La Maison des femmes L'Unité de soins



1, chemin du Moulin Basset - 93200 Saint-Denis  
01 42 35 61 28  
[www.lamaisondesfemmes.fr](http://www.lamaisondesfemmes.fr)



Centre Hospitalier de Saint-Denis

Groupement Hospitalier de Territoire  
Saint-Denis  
Gonnesses  
Plaine de France



© Niki Charitable Art Foundation / ADAGP, Paris

## Notre fil rouge

L'art, comme outil pédagogique mais aussi thérapeutique, est très présent à La Maison des femmes. Cette année, inspirés par les travaux de la Ciivise\*, nous avons choisi d'éclairer notre travail par l'œuvre de Niki de Saint Phalle. Déshumanisée par l'inceste paternel, elle a su trouver de multiples formes d'expression pour exorciser ses démons et montrer la voie à de nombreuses victimes.

\* Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants.



### Passage de flambeau



**Ghada Hatem,**  
fondatrice  
et présidente de  
l'Association  
La Maison des femmes  
de Saint-Denis

En 2016 nous avons emmenagé, heureux et enthousiastes, dans de magnifiques locaux vides, sans connexion internet, sans ordinateurs et sans téléphone.

Chaque avancée, chaque recrutement, chaque mètre carré supplémentaire ont fait l'objet d'âpres négociations, mais cet incessant combat a renforcé la motivation et l'engagement de l'ensemble des professionnels.

Certes nous ne sommes toujours pas « au large » dans nos locaux, car leur extension régulière s'est toujours accompagnée d'une fréquentation accrue. Et nous sommes hélas toujours en tension au niveau de l'équipe pour répondre à toutes les nouvelles demandes dans des délais compatibles avec une prise en charge humaine et attentive.

Mais nous sommes conscients de la chance que nous avons de travailler dans ce bel environnement, de bénéficier de ressources humaines en augmentation et d'un budget conséquent grâce notamment à l'engagement de nos mécènes. L'heure de la stabilité est venue, tant au niveau de l'équipe que des locaux et des prises en charge. Un moment idéal pour passer le flambeau, pour un nouveau souffle et de nouveaux projets.

Dre Tiphaine de Foucher, à nos côtés depuis trois ans, saura sans nul doute accompagner ce changement avec rigueur et bienveillance.

Car « ce n'est pas le fait de porter le même maillot qui fait une équipe, c'est de transpirer ensemble ». Nelson Mandela



### Deux structures pour un même objectif

Deux documents complémentaires se partagent le récit de l'activité 2023 de La Maison des femmes de Saint-Denis, représentée par ses deux entités : d'une part l'Unité de soins « Maison des femmes » du Centre hospitalier de Saint-Denis et d'autre part, l'Association du même nom.

## ► Missions et Chiffres clés 2023

Une structure de soins dédiée à la santé des femmes en difficulté ou victimes de violences

Unité du Centre hospitalier de Saint-Denis, La Maison des femmes propose un accompagnement pluriprofessionnel et individualisé grâce à un guichet unique.



### UNITÉ SANTÉ SEXUELLE ET IVG

**1 200 IVG**, dont :  
**43 %** d'IVG médicamenteuses  
**57 %** d'IVG chirurgicales dont  
 36 % par anesthésie générale et  
 21 % par anesthésie locale  
 -> **6 %** entre 14 et 16 semaines d'aménorrhée  
 -> **4 %** chez des mineures

Cette offre de soins globale est le reflet du choix donné aux femmes, notamment quant à la méthode proposée. Elle permet de faciliter l'accessibilité à l'IVG. Pour rappel, selon le ministère de la Santé, une femme sur six doit changer de département pour avorter en France.



## L'activité

**15 100** CONSULTATIONS individuelles + **2 800** PARTICIPATIONS aux groupes de parole, ateliers et permanences

### FILE ACTIVE

**4 100** FEMMES VUES AU MOINS UNE FOIS EN 2022

### FILE ACTIVE PAR UNITÉ DE SOINS SPÉCIALISÉE

UNITÉ SANTÉ SEXUELLE ET IVG : **2 300** PATIENTES  
 UNITÉ VIOLENCES, MUTILATIONS ET CORALIS : **1 800** PATIENTES

## Formation et prévention

### ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)

**85** SÉANCES AU SEIN DE **28** COLLÈGES ET LYCÉES PARTENAIRES  
**2 200** ÉLÈVES SENSIBILISÉS

FORMATION DES PROFESSIONNELLS **230** PROFESSIONNELLS FORMÉS VIA LA FORMATION IN-VIVO

### UNITÉ VIOLENCES

Sur **318** femmes reçues en hospitalisation de jour, **256** ont été intégrées dans le parcours Violences.

### UNITÉ CORALIS

**53** femmes reçues, dont :  
 -> **19** à la demande directe des autorités judiciaires  
 -> **34** sans dépôt de plainte préalable.

### UNITÉ MUTILATIONS

**10** groupes de parole dédiés  
**65** chirurgies de transposition du clitoris réalisées

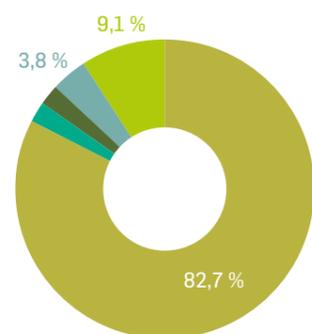


### SANTÉ MENTALE

L'équipe de psychologues et psychiatres est transversale aux 4 unités et assure **25%** des consultations.

## > Budget et équipe

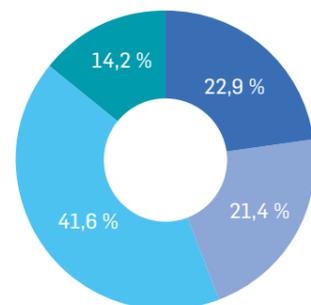
### L'équilibre des comptes



DÉPENSES : 2 783 922 €

- Salaires : 2 301 822 €
- Dépenses médicales : 60 406 €
- Dépenses générales : 62 221 €
- Amortissements : 106 389 €
- Charges de structure, logistique et gestion : 253 084 €

> Les dépenses liées à la masse salariale ont augmenté de 31 % entre 2022 et 2023, en lien avec une hausse de 13 % du temps de travail total, ainsi qu'au recrutement de plusieurs médecins.



RECETTES : 2 783 923 €

- Financement direct par le Centre hospitalier : 393 949 €
- Production de soins : 636 737 €
- Financements publics : 596 325 €
- Dotation d'équilibre versée par l'Association : 1 156 912 €

> La mise en place de l'hospitalisation de jour (HDJ) a permis de doubler les recettes issues de la production de soins entre 2022 et 2023.

> Le financement direct du Centre hospitalier vient combler le déficit de l'unité Santé sexuelle et IVG.

> L'Association mène un plaidoyer fort pour une revalorisation de la MIG\* et une prise en charge des consultations de psychologues. Ces deux acquis permettraient de pérenniser le modèle de financement en diminuant la part des ressources privées.

\* Mission d'Intérêt Général Violences : subvention ARS versée aux Maisons des femmes.



## Passage de flambeau

8 ans après la création de l'unité de soins Maisons des femmes, Dre Tiphaine de Foucher succède à la Dre Ghada Hatem, qui prend sa retraite hospitalière mais poursuit les missions associatives. Cette passation s'inscrit dans la continuité d'un travail de transmission débuté il y a plusieurs années, alors que Dre Tiphaine de Foucher était également engagée dans le projet de création d'une Maison des femmes à la Pitié Salpêtrière (AP-HP).



**Dre Tiphaine de Foucher, nouvelle médecin-chef de La Maison des femmes**

## L'équipe

**49**  
SALARIÉS  
DE L'HÔPITAL  
(ÉQUIVALENT À 33 ETP)



EN HAUSSE DE  
**13%**  
PAR RAPPORT  
À 2022

**17**  
PRESTATAIRES  
animateurs d'ateliers  
et praticiens en soins  
psycho-corporels

**57** BÉNÉVOLES  
en soutien aux ateliers et  
permanences administrative,  
juridique et emploi

> soit **1 440** heures  
de bénévoles

« J'ai le sentiment d'avoir apporté mon écot à la cause. Je voulais passer le bébé de l'Unité de soins à quelqu'un qui saurait l'emmener un peu plus loin, et Dre de Foucher en a pleinement les capacités. »

**Dre Ghada Hatem**

« J'ai eu envie de travailler avec une vision plus holistique de la médecine, plus globale de la santé des femmes. C'est un projet porté par une équipe solide, qui fait un travail extraordinaire de terrain, au sein d'une organisation très collective. »

## > Accueillir, partager et transmettre

Au cours de l'année, 50 stagiaires ont été accueillis, en observation ou dans le cadre de leur formation initiale. Dre Jocelyn Brown, pédiatre spécialisée dans la maltraitance des enfants et enseignante à l'Université de Columbia à New York, et Clarisse Habbouche, interne, témoignent de leur expérience respective.

**Dre Jocelyn Brown** a passé 3 mois aux côtés de l'équipe dans le cadre d'une bourse Fullbright.

**Quelles sont les différences majeures que vous constatez entre les États-Unis et la France sur le sujet de la prise en charge des violences ?**

**Aux États-Unis on a judiciarisé les violences.** Dans le cadre de la prise en charge des enfants victimes par exemple, les médecins sont devenus trop souvent des techniciens au service de la protection infantile et du système judiciaire : on cherche des preuves, **on pense à punir avant de soigner ou de reconstruire.** On a perdu une facette du soin, plus humanisé, où la patiente et l'enfant sont remis au cœur de la mission du soignant. La Maison des femmes affirme que le soin doit être la porte d'entrée pour la prise en charge des violences. Cela fait toute la différence et rappelle qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur.

**Quels sont selon vous les spécificités et atouts du modèle Maison des femmes ?**

D'abord le lieu fait soin : un lieu à l'entrée de l'hôpital, dans un cadre coloré chaleureux, avec un accueil sans jugement des femmes, où elles se sentent à l'aise, et qui se distingue des structures médicales classiques. Puis la dimension multi-ressources : c'est la réunion et la collaboration entre des professionnels qui permet aux femmes d'être soignées et accompagnées sur tous les pans de leur reconstruction, quel que soit le parcours de violences vécu.

**Qu'est-ce qui vous a particulièrement marquée ?**

J'ai été effarée par le besoin immense en voyant le nombre de femmes, de tous milieux, qui viennent chaque jour en consultation, et j'ai découvert une forme de violence que je connaissais peu : les mutilations sexuelles féminines. Aux États-Unis, peut-être à cause d'une immigration venant de pays différents, on voit peu de femmes victimes de mutilations génitales et peu de médecins pratiquent la chirurgie reconstructrice du clitoris par exemple. J'ai eu la chance de découvrir cette prise en charge, c'était une expérience unique.



« C'est un modèle unique avec des gens uniques, dans lequel on retrouve une forme d'espoir et de bonté rafraîchissante, dans le monde dans lequel on vit. »



**Clarisse Habbouche**, interne en gynécologie médicale, a effectué son stage de 6<sup>e</sup> semestre à La Maison des femmes.

**En quoi cette expérience a été un « tournant » dans ta formation ?**

En tant qu'interne de gynécologie médicale, c'était la première fois que je me retrouvais dans un stage dédié à la prise en charge des violences. Cette expérience a confirmé deux choses : que c'était ce vers quoi je souhaitais orienter ma pratique future et que l'ajout d'une année supplémentaire de formation spécialisée transversale en médecine légale n'était pas vain et même un choix cohérent.

**Quels sont tes projets ?**

Passer ma thèse en octobre et terminer mon internat et mon doctorat junior dans un premier temps. Mon projet à long terme est d'avoir une activité partagée entre gynécologue / médecin légiste dans une Maison des femmes. Cela me permettrait de participer aux astreintes agression sexuelle, et aux parcours Mutilations sexuelles féminines, Santé sexuelle et IVG tout en exerçant la gynécologie médicale classique en libéral.

**As-tu un souvenir « marquant » à nous partager ?**

L'inauguration de l'exposition « Debout les Reines » sur les grilles de la basilique de Saint-Denis. Ce n'est pourtant pas lié au domaine du soin à proprement parler mais selon moi tout était dit ce jour-là. Ces femmes passées sous silence, racisées, ayant subi de la violence, mises en valeur, photographiées, exposées comme des reines sur la place publique, c'était très symbolique.



-> Chaque année, La Maison des femmes accueille 4 à 6 internes afin de les former à la prise en charge des violences.

## La formation des professionnels

La mission de formation de l'équipe de l'Unité de soins s'articule entre plusieurs axes d'intervention :

### > Le module de formation In-Vivo proposé deux fois par an

Publics étudiants, professionnels de terrain, sont conviés à une initiation à la prise en charge des violences pendant deux jours, à travers la transmission de l'expérience de La Maison des femmes de Saint-Denis.

### > La formation au sein des services de la police

La Maison des femmes participe activement à la formation de policiers au sein de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité, afin de mieux les sensibiliser aux conséquences des violences sur les victimes et de les aider à mieux recueillir leurs paroles lors des dépôts de plainte. En 2023, 10 formations ont été organisées dans ce cadre.

« Je suis italien et je trouve que ce type de formation est une vraie révolution. J'espère que nous parviendrons à déployer ce modèle et aller au-delà des frontières sur ces sujets, et qu'il y aura plus d'hommes lors des prochaines formations. Ces questions touchent tout le monde. »

Participant de la session de janvier 2024

## > Les unités de soins

### Unité Violences

L'année 2023 a permis le déploiement d'une nouvelle organisation de l'unité de prise en charge des femmes victimes de violences, avec la mise en place d'un hôpital de jour (HDJ). Ce dispositif permet :

> Pour les patientes :

- une évaluation initiale 360, à savoir médico-psycho-sociale « en un temps » pour limiter les répétitions de récit traumatique, clôturée par un temps d'éducation thérapeutique.
- une meilleure lisibilité du dispositif.
- un engagement dans un « contrat de soins » personnalisé.

> Pour les professionnels :

- un temps de synthèse et de concertation collective qui permet d'élaborer une proposition de parcours de soins adapté aux besoins de la patiente.
- une meilleure répartition des rôles des professionnels accompagnant la patiente, et la limitation de l'exposition à des récits traumatiques.
- une optimisation de l'organisation de l'unité et de la gestion des files actives des professionnels.

### L'an 1 de l'unité Coralie

Cette unité a vocation à accueillir toutes les femmes victimes de violences sexuelles récentes qu'elles aient ou non déposé plainte. Elle leur permet de bénéficier d'un examen médico-légal en urgence et du recueil de preuves à travers des prélèvements conservatoires, stockés sur place pour une durée de 3 ans, si la patiente n'est pas décidée à déposer plainte.

L'année 2023 a été notre première année de plein exercice. Elle nous a permis d'évaluer les besoins et d'adapter l'organisation. Devant le faible nombre de sollicitations la nuit et le week-end, nous avons décidé de fermer les astreintes sur ces créneaux.

La pertinence du dispositif est aujourd'hui démontrée puisque des patientes qui n'avaient pas souhaité déposer plainte au moment de l'agression, reviennent vers nous quelques mois plus tard, soulagées de savoir que les preuves ont bien été conservées et qu'une démarche peut être initiée.

### EVARS

Les séances d'EVARS en milieu scolaire, organisées par l'équipe de l'Unité Santé sexuelle et IVG, permettent aux élèves de repérer la structure et de bénéficier de sensibilisation par des professionnels. Ces derniers s'efforcent d'assurer au moins trois séances par an et d'intégrer ces enjeux éducatifs et de prévention dans le projet pédagogique de l'établissement.



### Santé sexuelle et IVG

Le dépistage des maladies sexuellement transmissibles, l'accès à la contraception et à l'avortement mais aussi les interventions scolaires sur les questions de santé sexuelle restent les missions prioritaires de cette unité.

Concernant l'interruption volontaire de grossesse, la loi rappelle que chaque patiente en demande d'IVG, même hors délai, doit être reçue par un professionnel de santé.

Sur le terrain cependant, de nombreuses inégalités d'accès au soin demeurent.

À La Maison des femmes, l'organisation permet d'accueillir en urgence les femmes qui sont confrontées à des situations complexes, parfois orientées par des départements éloignés.

### Mutilations sexuelles féminines

L'unité poursuit le travail engagé en 2013 : accueil et prise en charge des femmes victimes d'excision, rédaction de certificats pour faciliter les demandes d'asile, réparation chirurgicale le cas échéant, formation des professionnels de santé sur ces thématiques sans oublier la sensibilisation et la prévention pour tous les publics dont les scolaires.

En collaboration avec CéMaVie, l'unité de la Maison des femmes de Bruxelles, nous avons créé deux petits films d'animation pédagogiques afin d'expliquer simplement aux patientes le parcours de soin et la technique chirurgicale. Ils sont libres d'accès sur la chaîne YouTube de l'Association.

### IVG hors délai, un sujet sensible

La thèse de la Dre Anne Bedu menée sous la direction de la Dre Tiphaine de Foucher, à partir des dossiers de La Maison des femmes, apporte un éclairage intéressant sur le sujet.

Parmi les 108 patientes en demande d'IVG hors délai, sans maladie du fœtus ou de la mère (ce que la loi permet dans des conditions très strictes), 65 % déclarent avoir été ou être victimes de violences, et beaucoup présentent des conditions de vie précaires. Cette étude met en évidence les inégalités d'accès aux soins selon les territoires et les situations socio-économiques des patientes, ainsi que la variabilité des pratiques médicales face à ces demandes, influencée par les convictions personnelles des professionnels.

Pour y remédier, l'auteur recommande de créer des réseaux de soins spécialisés, d'améliorer la formation et de fournir un accompagnement spécifique aux soignants.

### Éclairage sur le métier de conseillère conjugale et familiale (CCF)

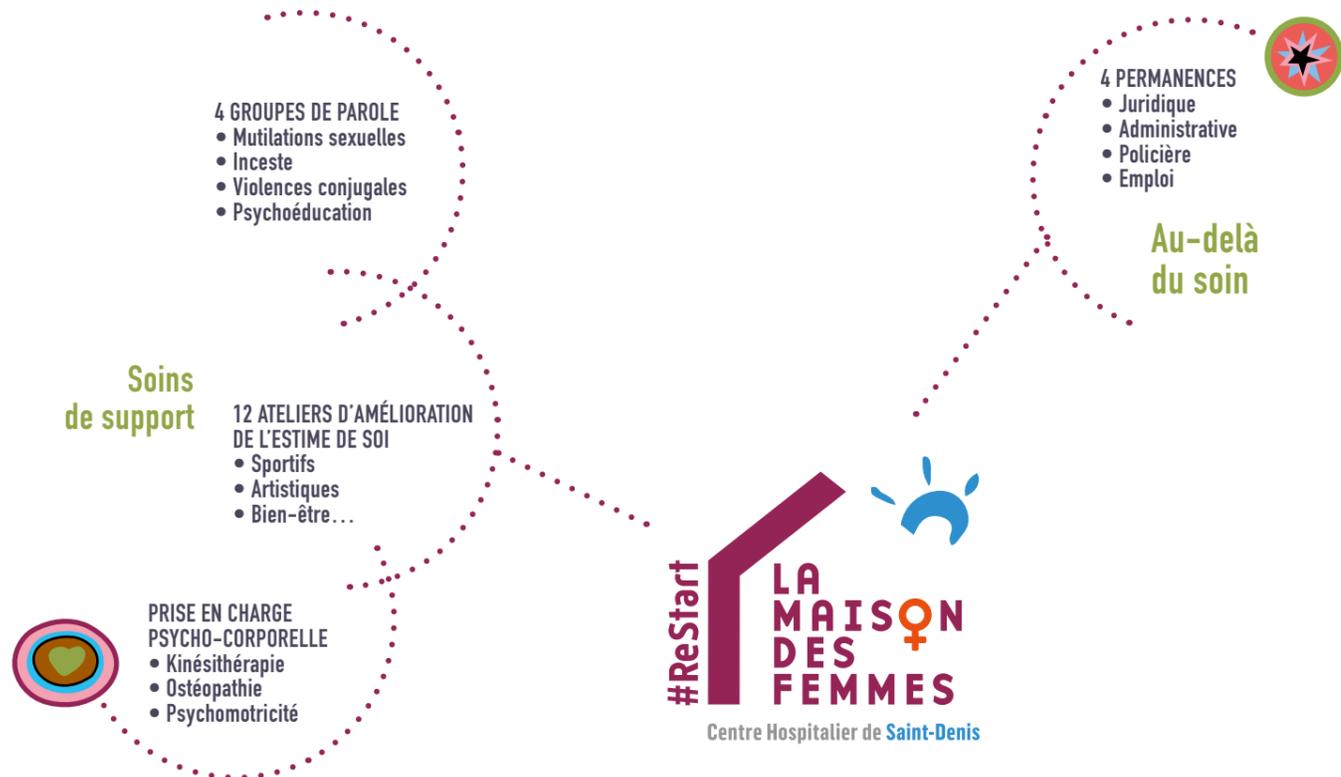
La CCF joue un rôle pivot aussi bien dans le parcours de soin que dans les missions de prévention de l'unité Santé sexuelle et IVG. La CCF est une personne ressource :

- d'une part pour les patientes dans le cadre de démarches d'interruption de grossesse ou de toute question liée à des problématiques relationnelles complexes ou de santé sexuelle,
- d'autre part pour les missions EVARS, elle forme l'équipe qui intervient en binôme à ses côtés et coordonne les actions de terrain avec les établissements scolaires partenaires.



## ► Accompagnement transversal

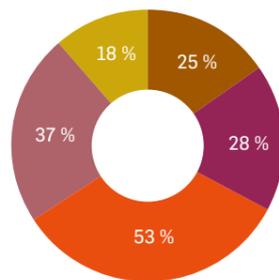
La Maison des femmes offre aux patientes victimes de violences un accompagnement global et personnalisé, au-delà des consultations. De nombreuses ressources complémentaires, individuelles ou collectives, peuvent être prescrites par les soignants. Elles font partie intégrante du parcours de soin.



### Zoom sur la permanence juridique

La permanence juridique a été mise en place pour offrir un soutien juridique gratuit et accessible aux patientes. En 2023, ce sont 160 femmes qui ont été accompagnées par les juristes bénévoles engagées à nos côtés. Au-delà du conseil, de l'information juridique et de l'assistance dans les démarches, les bénévoles peuvent orienter les patientes vers des avocats et services spécialisés.

« Grâce à l'aide de la permanence juridique, j'ai été mise en relation avec une avocate qui m'a accompagnée pour l'obtention d'une ordonnance de protection devant le JAF de Bobigny. Aujourd'hui, je suis séparée du père de mes enfants et à l'abri de toutes violences. Je n'y serais jamais arrivée seule face au nombre de preuves à fournir ! »



- DROIT DES ÉTRANGERS** : Démarches pour l'obtention d'un titre de séjour, demande de nationalité, informations relatives au regroupement familial...
- DROIT D'ASILE** : Procédure devant OFPRA, recours devant la CNDA
- DROIT DE LA FAMILLE** : Divorce, PACS, questions relatives au droit de visite et d'hébergement des enfants, ordonnance de protection...
- DROIT PÉNAL** : Informations et accompagnement au dépôt de plainte
- AUTRES** : Droit immobilier, droit du travail, droit des successions...

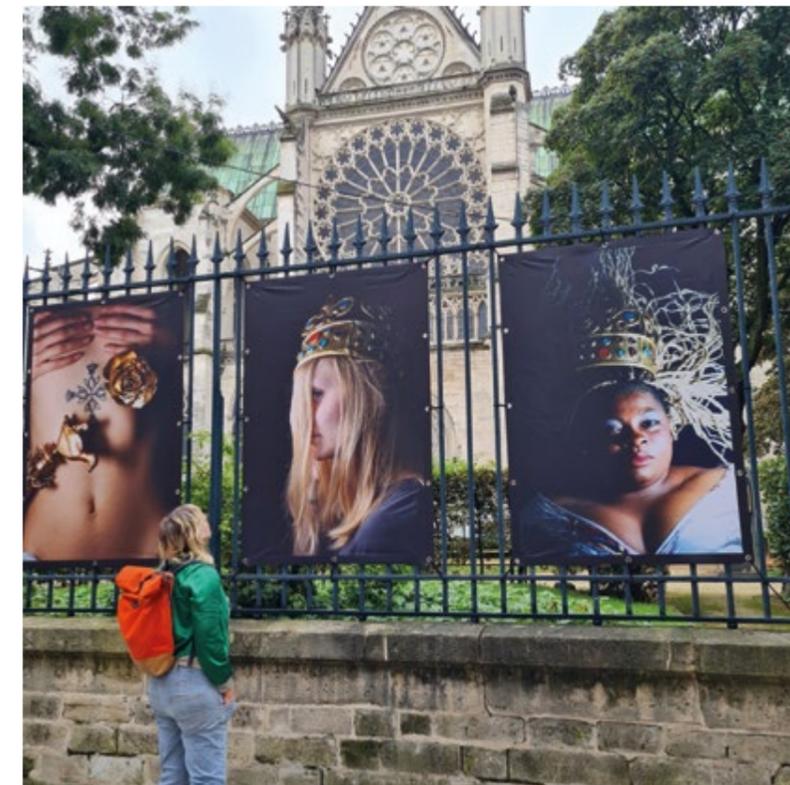
Une patiente de la permanence

### Hors les murs : l'exposition « Debout les reines ! »

30 patientes de l'atelier Réparer l'intime ont participé à l'exposition « Debout les reines ! » présentée sur les grilles de la Basilique de Saint-Denis entre septembre et décembre 2023.

Clémentine du Pontavice et Louise Oligny, animatrices de l'atelier, ont proposé aux femmes de se redéfinir comme des reines, décisionnaires de leur vie. Elles étaient invitées à réfléchir aux contours de leur propre royaume et à se réapproprier leur image en photos.

Merci aux partenaires de ce projet, le Centre des monuments nationaux, la Mairie de Saint-Denis et l'artiste plasticienne Raluca Vlad.



-> L'exposition « Debout les reines ! » sur les grilles de la Basilique de Saint-Denis.



« C'était important de regarder droit parce que je trouve que c'est ce qui se joue dans les violences faites aux femmes. On a le sentiment d'être obligé de baisser les yeux. Et donc poser avec de la force dans le regard, c'était faire fuir la honte. »

**Magdaleyna, participante de l'exposition « Debout les reines ! »**

## > Perspectives 2024

### Une gouvernance renouvelée

Les parcours de soin se structurent et leur organisation se précise progressivement. Chaque responsable d'unité a pour mission de mener ce travail à bien, avec le soutien de la Dre de Foucher, nouvelle cheffe de service. Des séances d'analyse de pratique sont mises en place pour accompagner le changement et permettre aux équipes soignantes de partager leurs questionnements et leurs ressentis, car prendre en charge la violence nous fait violence.

### Une activité en constante augmentation

Malgré un maillage en constante amélioration sur le territoire national, le recours à notre structure ne cesse d'augmenter.

Nous devons donc faire face à de nombreux défis : diminuer les délais de prise en charge et mieux gérer nos différentes files actives, donc recruter de nouveaux professionnels. Cela implique évidemment de bénéficier de locaux supplémentaires pour augmenter le nombre de consultations, et de trouver de nouveaux budgets pour les financer.

Quelques projets sont déjà en cours, tels que la création d'une bulle pour les enfants, et l'installation de nouveaux bureaux préfabriqués. Trouver les sommes nécessaires est déjà un enjeu de taille, mais la complexité des procédures, notamment administrative, ralentit considérablement le déploiement de nos projets.

### Une participation active au collectif

Plusieurs nouvelles Maisons des femmes ont vu le jour, validées par le comité d'évaluation ReStart. Nous sommes désormais riches de nouvelles collaborations et d'une vision plus large des prises en charge possibles pour les victimes de violence. Nous sommes heureux de participer à l'ensemble de ses travaux.

### Un meilleur ancrage territorial

Territoire d'innovation, la Seine-Saint-Denis est également riche de nombreuses initiatives, associatives et institutionnelles, qui partagent nos objectifs et notre engagement

Les professionnels de La Maison des femmes œuvrent à la mise en place de liens privilégiés avec ces dernières, que ce soit dans le domaine du droit, de l'hébergement, de l'asile ou de la santé mentale.

Nos mots d'ordre pour 2024 :

PATIENCE, pour finaliser nos projets, et COORDINATION pour les mutualiser !



[Retour au sommaire](#)



© Niki Charitable Art Foundation / ADAGP, Paris